



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Ingénierie et santé publique

de l'Université Lille 2 - Droit et santé

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université Lille 2 - Droit et santé

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Ingénierie et santé publique

Domaine : Sciences, technologies, santé

Demande n° S3LI150007683

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Université Lille 2, Institut Lillois d'Ingénierie de la Santé (ILIS).
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence *Ingénierie et santé publique* de l'Université Lille 2 propose une offre de formation sectorielle dans le domaine de l'ingénierie de la santé (technologies médicales) et de la santé publique, pour des débouchés et des poursuites d'études dans le secteur des professions non médicales et non paramédicales du secteur d'activité et forme une centaine d'étudiants par an, dont des étudiants réorientés de la PACES (Première année commune aux études de santé).

La formation propose un programme en trois ans de formation pour l'acquisition des bases scientifiques nécessaires au domaine de la santé (chimie, biochimie, méthodes mathématiques de l'ingénieur, physiologie) en se spécialisant progressivement. Ainsi en L3 sont proposées deux grandes orientations : l'ingénierie de la santé, orientation plus technologique, d'une part, et la santé publique, d'autre part.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette formation est très ancrée dans le milieu socio-économique de la santé et des industries de santé (pharmacie, dispositifs médicaux, secteur médico-social). Elle a un objectif sectoriel très en rupture par rapport aux classiques offres de formation disciplinaires : le socle de base est pluridisciplinaire (chimie, biologie, outils

mathématiques) et propose des unités d'enseignement (UE) d'ouverture et préprofessionnelles tout au long de la formation (qualité, hygiène, comptabilité, gestion, langue...). Cette ouverture vers le monde professionnel se traduit encore par une politique de stages active et l'implication très importante des professionnels dans la formation. Par ailleurs, des innovations pédagogiques fort intéressantes telles la pédagogie par projet (responsabilisation et apprentissage de l'autonomie à travers la gestion de projets), l'utilisation des TICE (Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement) et la mise en place de procédés d'autoévaluation par les étudiants méritent d'être soulignées. L'approche compétences est bien développée.

On regrettera cependant le peu d'interactions avec d'autres secteurs disciplinaires de l'Université (en dehors de l'ILIS).

L'analyse de l'offre de formation suscite néanmoins quelques interrogations par rapport au schéma classique du LMD, notamment au regard de la déclinaison en parcours - qui manque assurément de lisibilité - et de la description des crédits européens (ECTS) obtenus par semestres et par unité d'enseignement. On regrettera encore le peu de précisions apportées sur les contenus des matières enseignées.

Cette formation est très adaptée au secteur d'activité de la santé et a une lisibilité forte au niveau global. Les parcours sont en adéquation avec les poursuites d'études proposées avec une déclinaison lisible par métiers. Près de 90 % des étudiants poursuivent en master, préférentiellement les masters *Ingénierie et management de la santé* et *Santé publique* portés par l'ILIS. Cependant, une sortie professionnelle en fin de troisième année de licence est possible avec un accompagnement en ce sens des étudiants dès la deuxième année.

Les taux de réussite sont importants. Ainsi, le taux de réussite en L1 est en moyenne supérieur à 80 %, ce qui s'explique sans doute par des dispositifs particulièrement innovants proposés pour les étudiants en difficulté et pour les étudiants réorientés dans cette formation (dont PACES). Un accompagnement actif des étudiants vers la détermination d'un projet professionnel est mis en place (notamment à l'égard des étudiants de PACES).

Le pilotage de la formation n'est toutefois pas encore totalement formalisé (un conseil de perfectionnement n'est mis en place qu'à compter de 2013). Surtout, le dossier présenté apparaît fort complexe et confus.

En conclusion, il apparaît donc que cette formation est innovante par le projet proposé aux étudiants, ses liens avec le milieu socio-économique et le contenu des enseignements. En revanche, le dossier présenté ne permet pas d'expertiser totalement la conformité de la formation au schéma LMD classique en termes de structuration des parcours proposés et en termes de ventilation des crédits ECTS au sein des semestres.

- Points forts :
 - Une formation bien ciblée (professionnels non médicaux de la santé) en lien direct avec les secteurs d'emploi visés et dont la pédagogie privilégie une approche compétences.
 - Un lien fort avec les milieux professionnels.
 - Des méthodes pédagogiques innovantes telles la pédagogie par projet.
 - Des dispositifs d'accompagnement à la réussite bien pensés.

- Points faibles :
 - Une offre de formation complexe, avec des parcours trop nombreux, pas toujours lisibles.
 - Une intégration dans le système LMD peu formalisée.
 - Des dispositifs de pilotage très peu formalisés.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait souhaitable de repenser la structuration de la formation par rapport au schéma LMD et, plus précisément, de rendre davantage lisibles les divers parcours proposés ainsi que la ventilation des crédits ECTS au sein des semestres.



Observations de l'établissement



Université Lille 2
Droit et Santé

Observations en réponse au rapport d'évaluation de l'AERES

LICENCE

Mention : Ingénierie et santé publique

La licence Ingénierie et Santé Publique interagit avec de nombreux secteurs disciplinaires de l'Université Lille 2 (Faculté des sciences juridiques et politiques, Faculté des sciences pharmaceutiques et biologiques, Faculté banque finance, Faculté de médecine, ...) mais également d'autres Universités comme celle de Lille 1 ou de l'ULCO de par les interventions d'enseignants et enseignants chercheurs.

Les enseignements proposés pour la 1ère année et la 2ème année sont communs à l'ensemble des étudiants. En 3ème année, certains choix de modules sont possibles afin de permettre aux étudiants de réaliser des missions particulières lors de leurs 2 stages de 2 mois et ainsi de commencer à acquérir des compétences professionnelles réelles essentielles pour la sortie professionnelle à l'issue de la 3ème année mais également pour la poursuite éventuelle dans nos masters ou dans d'autres formations de masters.

Le pilotage de la formation est bien formalisé puisque le responsable de mention provoque régulièrement la réunion de la commission pédagogique de la licence, fait évaluer les enseignements pour les années de L1 et L2, puis dans les différents parcours de la licence en 3ème année et restitue, quand le niveau de participation est significatif, les résultats aux étudiants et aux membres du conseil de Faculté. Effectivement depuis 2013, un comité de perfectionnement s'est constitué et s'est réuni à ce jour 2 fois afin de valider certaines orientations stratégiques dont le fait de proposer pour la prochaine accréditation 2 licences (licence sciences pour la santé et licence sciences sanitaires et sociales) afin d'améliorer la lisibilité des nombreux parcours qui a été jugée complexe.

A Lille, le 26 Mars 2014

Le Président
de l'Université Lille 2 Droit et Santé

Pr. Xavier VANDENDRIESSCHE